

LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

LE PASSAGE DES SOUS-MARINS AMÉRICAINS DANS LES EAUX CANADIENNES

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le 6 mai dernier, trois sous-marins américains nucléaires ont fait surface au Pôle Nord. Nous n'aurions pu savoir que ces sous-marins avaient traversé les eaux canadiennes que si le gouvernement des États-Unis en avait demandé la permission. Le secrétaire d'État pourrait-il nous dire si ces sous-marins ont effectivement traversé les eaux canadiennes, et dans l'affirmative, le gouvernement canadien les a-t-il autorisés à le faire?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous disposons de plusieurs moyens de détecter la présence dans nos eaux de sous-marins américains ou autres. A mon avis, le député ne peut pas croire qu'il soit dans l'intérêt de quiconque, et certainement pas dans l'intérêt national de notre pays, de révéler publiquement la nature de nos moyens d'information.

L'autre point que je devrais signaler concerne nos moyens de faire valoir et de défendre notre souveraineté dans le nord du Canada en général, après les 16 années d'indifférence et d'abandon de l'ancien gouvernement. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous n'étions pas aussi bien préparés que nous avons l'intention de le devenir, mais nous sommes néanmoins à même d'obtenir le genre de renseignements auxquels fait allusion le député.

LA PROTECTION DE LA SOUVERAINETÉ

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, je ne demande pas au ministre de révéler des secrets. Cela s'est passé le 6 mai dernier. Je ne pose pas de question sur ce qui va se passer demain. Le gouvernement fédéral a-t-il donné la permission au gouvernement des États-Unis pour que ces sous-marins américains traversent les eaux de l'Arctique et, ce faisant, a-t-il pris des mesures pour protéger la souveraineté canadienne dans ces eaux?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, une fois de plus, je ne suis pas disposé à tomber dans le piège que me tend le député et à révéler quelles routes les sous-marins de pays amis empruntent dans nos eaux. Ce n'est pas dans l'intérêt de notre pays ni de nos engagements. Je dirai que certaines dispositions en vigueur nous permettent d'obtenir ces renseignements en vue de faire valoir et de protéger notre souveraineté, et qu'elles sont respectées.

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je ne sais pas si le nouvel aéroport international de Montréal

Questions orales

sera appelé «Dorbel» ou «Miraval». Mais j'aimerais poser une question au ministre d'État (Transports) concernant la non-solution qu'il vient d'annoncer hier.

Ma question est la suivante: Est-ce que la grande région de Montréal ne continue pas de souffrir en termes économiques, en comparaison avec la région de Toronto, savoir, avoir deux aéroports faibles au lieu d'avoir un aéroport fort?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, je pense que la solution a été apportée hier pour régler une fois pour toutes le problème d'incertitude qui régnait autour de Dorval et de Mirabel, qui empêchait les investissements et la création d'emplois.

Et si vous regardez les investissements qui doivent venir après la certification de la mission de ces aéroports-là, vous allez voir que 1 000 emplois peuvent être créés à court terme.

LES RECOMMANDATIONS DES INTERVENANTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le ministre peut-il dire combien d'emplois ont été perdus dans la région de Montréal, étant donné que la proportion de transport aérien canadien qui passe par Montréal est tombée de 27 p. 100 à 14 p. 100 depuis l'ouverture de l'aéroport de Mirabel? Pourquoi le gouvernement a-t-il ignoré les conseils de la Ville de Montréal, de toutes sortes de municipalités de la région et de tous les secteurs économiques, à l'effet qu'il faut avoir un aéroport à Dorval?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, la vraie raison pour laquelle le trafic est tombé sur certaines lignes à Montréal, c'est l'inconsistance de politiques du gouvernement libéral précédent. Lorsque le gouvernement libéral précédent a ouvert Mirabel, en même temps qu'il construisait Mirabel à coup d'un demi-milliard de dollars, il a ouvert six bureaux d'entrée au Canada pour les vols intercontinentaux. C'est là le problème. Il n'est pas ailleurs.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Hier le président de la Coalition on Fair Lumber Prices des États-Unis a déclaré qu'il voulait obtenir un droit de 25 à 30 p. 100 sur le bois d'oeuvre canadien. La ministre sait aussi que cet après-midi à 15 heures, la même coalition émettra un communiqué de presse pour dire que l'offre canadienne est inacceptable. Le gouvernement du Canada capitulera-t-il encore une fois et augmentera-t-il l'offre finale du gouvernement de 15 à 25 p. 100 comme le demande la coalition américaine?